



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA MOSELLE

Direction Départementale  
des Territoires

Metz, le 17 juillet 2018

Service Aménagement  
Biodiversité Eau  
Police de l'Eau  
Délégation territoriale de

Monsieur le Maire  
36 Rue des Romains  
57360 AMNEVILLE

Affaire suivie par  
eva.fumagalli@moselle.gouv.fr  
03 87 34 33 27

**Objet :** Dossier de déclaration au titre du code de l'environnement concernant l'extension du lotissement les coteaux du Soleil à Arnéville

**P.J :** Dossier de déclaration  
Récépissé de déclaration + fiche descriptive  
Courrier de notification

Monsieur le Maire,

J'accuse réception du dossier de déclaration, au titre du code de l'environnement (Loi sur l'Eau), concernant l'opération suivante :

➤ **Extension du lotissement les coteaux du Soleil à Arnéville**

Ce dossier a été déposé par : SODEVAM

Je vous transmets, sous ce pli, pour information :

- un exemplaire du dossier de déclaration ;
- un exemplaire du **récepissé de déclaration n°57-2018-00317** en date du 17 juillet 2018 accompagné du courrier de notification.

Conformément à la réglementation en vigueur, je vous remercie d'afficher en mairie durant une période de un mois minimum, copie du récepissé de déclaration.

A l'issue de cette période, vous voudrez bien me retourner un certificat d'affichage précisant les dates de publication.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération distinguée.

L'ADJOINTE À LA RESPONSABLE DE L'UNITÉ POLICE  
DE L'EAU

EVA FUMAGALLI